



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union européenne verse plus de 26 milliards de Francs CFA au budget de l'Etat béninois, pour faire face aux défis sanitaires et socio-économiques du pays

Dans le cadre de la réaction mondiale de l'Union européenne face à la pandémie de Covid-19 et du partenariat de long terme qui unit l'Union européenne au Bénin, **la Délégation de l'Union européenne au Bénin a autorisé le transfert de 26.037 milliards de Francs CFA au budget de l'Etat du Bénin , qui permettra de soutenir les efforts du gouvernement du Bénin dans la lutte contre cette pandémie**, tant au niveau sanitaire qu'au niveau économique et social Cet appui vient également en **réponse aux difficultés économiques du pays suite à la fermeture des frontières avec le Nigeria depuis août 2019.**

Ce soutien de l'UE reflète la bonne performance de certaines politiques du gouvernement et aux progrès enregistrés en 2019 dans la mise en œuvre des réformes en matière de **gouvernance économique et financière, de décentralisation et d'agriculture.** Ces domaines sont en effet essentiels pour une croissance économique durable, partagée et créatrice d'emplois et pour le bien-être des populations du Bénin.

L'UE réfléchit aux moyens de mobiliser le plus rapidement possible d'autres fonds pour continuer d'appuyer le Gouvernement du Bénin à faire face aux besoins engendrés par la crise.

Ce montant représente 1.3% du budget général de l'Etat du Bénin approuvé pour 2020. Le versement autorisé des 26 milliards de FCFA s'inscrit dans le cadre de trois programmes. Il se décline comme suit :

- 11,8 milliards de FCFA au titre du **Contrat de Bonne Gouvernance et de Développement.** Ce programme appuie les réformes du gouvernement pour favoriser une croissance économique inclusive au Bénin, en particulier dans la gestion des finances publiques, la lutte contre la corruption et l'impunité et l'amélioration du climat des affaires. Des progrès satisfaisants ont été enregistrés en 2019 notamment dans la modernisation de l'administration fiscale, la passation des marchés publics et la gestion des investissements.

- 8,4 milliards de FCFA au titre du **Programme d'Appui au Développement Territorial.** Ce programme soutient les efforts de l'Etat et de l'administration territoriale pour mettre en œuvre la politique nationale de décentralisation et de déconcentration pour un aménagement équilibré des territoires, la promotion de leur attractivité et la fourniture de services de qualité aux citoyens. L'année 2019 a vu le lancement de la révision de la politique et le développement de ses outils de mise en œuvre. Les fonds parviennent aux communes, via le Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), pour la construction d'écoles, de centres de santé, de pistes, d'équipements utiles à l'économie locale.

- 5,9 milliards de FCFA au titre du **Programme d'Appui au Développement Durable du Secteur Agricole**. Ce Programme soutient le processus de réforme du secteur agricole, avec un accent sur l'amélioration des services clés destinés aux exploitations agricoles, tels que l'accès aux intrants, au financement, au conseil agricole et la sécurisation du statut agricole du foncier. La mise en œuvre des réformes a progressé en 2019. Les progrès engrangés dans la filière coton devraient entraîner les autres filières porteuses. Le déploiement de dispositifs de conseil agricoles devrait permettre de sécuriser les acquis dans les exploitations familiales et de ralentir la migration des jeunes vers les villes.

Le transfert de ces fonds participera aux efforts du gouvernement béninois pour lutter contre la pandémie de COVID-19, tant au niveau sanitaire qu'au niveau économique et social. **Cet appui vient également en réponse aux difficultés économiques du pays suite à la fermeture des frontières avec le Nigeria**. C'est l'occasion de réaffirmer une fois encore le partenariat de long terme qui unit l'Union européenne au Bénin.

Pour plus d'informations, prière de contacter la Délégation de l'Union européenne au Bénin: delegation-benin@eeas.europa.eu ou au (00 229) 21 31 26 17 ou de se référer au site Web suivant: http://eeas.europa.eu/delegations/benin_fr

"L'Union européenne est constituée de 27 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne s'engage à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières ».